



RAPPORT D'ANALYSES EXPORT

SAS GROS A.F.
La Garelle
5, Grande Rue
21630 POMMARD

Echantillon N° : **11-07374**

page n° 1/2

Date réception : **19/04/2011**
Date analyse : **20/04/2011**
Appellation : **POMMARD 1ER CRU**
PEZEROLLES
Couleur : **Rouge**
Millésime : **2009**

ANALYSE	UNITE	RESULTAT
*Titre alcoométrique volumique IRTF	% vol.	13,45
*Glucose Fructose Enzymatique par analyseur séquentiel	g/L	0,2
*Acidité volatile Flux continu KI-KIO3	g/L acide acétique	0,62
*Acidité totale Titrimétrie potentiométrique automatisée	g/L acide tartrique	5,49
*pH Potentiométrie automatisée		3,57
*Acide L-malique Enzymatique par analyseur séquentiel	g/L	0,1
*SO2 Libre Colorimétrie par analyseur séquentiel	mg/L	27
*SO2 Total Colorimétrie par analyseur séquentiel	mg/L	86
*Fer Absorption atomique	mg/L	2,1
*Cuivre Absorption atomique	mg/L	0,08
*Masse Volumique IRTF	Kg/L	0,9907
*Extrait sec total Densimétrie	g/L	25,5
Cendres	g/L	2,6

L'accréditation COFRAC atteste uniquement de la compétence du Laboratoire pour les analyses figurant avec un astérisque sur le présent rapport. Elle ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève(nt) de la compétence propre du laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'analyse.

Laboratoire agréé par la Direction Générale de la Concurrence,
de la Consommation et de la Répression des Fraudes, pour la délivrance
de certificats d'analyses relatifs aux vins destinés à l'exportation.



A Beaune, le Mercredi 20 Avril 2011 à 17h 21

Aurélie PREVOT
ŒNOLOGUE CONSEIL
LABORATOIRE
BURGUNDIA ŒNOLOGIE



RAPPORT D'ANALYSES EXPORT

SAS GROS A.F.
La Garelle
5, Grande Rue
21630 POMMARD

Echantillon N° : **11-07374**

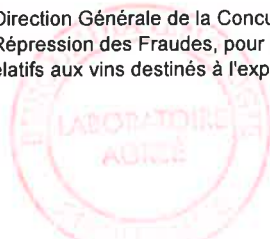
page n° 2/2

Date réception : **19/04/2011**
Date analyse : **20/04/2011**
Appellation : **POMMARD 1ER CRU**
PEZEROLLES
Couleur : **Rouge**
Millésime : **2009**

ANALYSE	UNITE	RESULTAT
*Acide citrique Enzymatique manuelle	g/L	<1,0
*Acide sorbique Chromatographie papier		Néant
Acide salicylique Chromatographie papier		Néant

L'accréditation COFRAC atteste uniquement de la compétence du Laboratoire pour les analyses figurant avec un astérisque sur le présent rapport. Elle ne couvre pas l'interprétation et/ou la conclusion qui relève(nt) de la compétence propre du laboratoire. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous la forme fac-similé photographique intégral. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'analyse.

Laboratoire agréé par la Direction Générale de la Concurrence,
de la Consommation et de la Répression des Fraudes, pour la délivrance
de certificats d'analyses relatifs aux vins destinés à l'exportation.



A Beaune, le Mercredi 20 Avril 2011 à 17h 21

Aurélie PREVOT
Œnologie Conseil
LABORATOIRE
BURGUNDIA ŒNOLOGIE